



Communiqué de presse

## **Les Faucheurs Volontaires de la vigne OGM de Colmar au tribunal de Nancy le 27 mars 2019.**

Le 15 août 2010, 60 Faucheurs Volontaires venus de toute la France s'introduisaient à visage découvert sur le site de l'INRA de Colmar pour arracher un essai de ceps de vigne OGM dont le porte-greffe avait été modifié génétiquement pour résister à un virus vecteur d'une maladie de la vigne : le court-noué.<sup>1</sup>

C'est une longue procédure juridique qui démarre, et en mars 2014, la Cour d'appel de Colmar relaxe les Faucheurs Volontaires.

Mais la Cour de Cassation, saisie par le ministère public, annule la décision de relaxe et en mai 2015, renvoie l'affaire devant la Cour d'Appel de Nancy pour un nouveau procès le 27 mars prochain.

Cet essai en plein champ était principalement destiné à faire accepter les Ogm par la société civile. Rien ne le justifiait car des alternatives existent. Les problèmes posés étaient nombreux : développement du court-noué dans une région où il ne pose pas problème, risques de dissémination du transgène, de recombinaison virale, altération de l'image du vin et du vignoble alsacien...

Les OGM sont les outils d'une agriculture industrielle, productiviste et dépendante, responsable de la disparition de millions de paysans dans le monde, et de la perte pour les peuples de leur souveraineté alimentaire.

L'INRA, organisme de recherche agronomique publique est le bras armé de cette politique agricole et alimentaire, alors qu'il devrait être au service des demandes des paysans et de la société civile.

Il ne doit pas devenir sous-traitant des entreprises semencières privées. Nous attendons de notre recherche publique une orientation et un investissement dans une agriculture écologique pensée avec des approches systémiques et pluridisciplinaires. Cette recherche doit intégrer les aspects agronomiques et humains trop souvent oubliés au profit de la vision envahissante et réductionniste d'une biologie moléculaire à qui on laisse tout pouvoir.

Le 27 mars, la Cour d'appel de Nancy doit confirmer la relaxe prononcée par le tribunal de Colmar

**SOYONS NOMBREUX A SOUTENIR LES FAUCHEURS VOLONTAIRES**

**Ni dans les champs ni dans nos verres et nos assiettes,  
Les OGM, on n'en veut pas,  
qu'ils soient issus de transgénèse, de mutagénèse ou de toute autre technique de  
manipulation génétique.**

Contacts : Mireille 06 86 44 65 31  
Bénédicte 06 68 44 06 01  
Jean-Pierre 03 89 49 62 99

---

<sup>1</sup> Cet essai venait d'être renouvelé par décision ministérielle. Mais il avait déjà été arraché précédemment par un militant alsacien, Pierre Alzenvendre, décédé depuis.